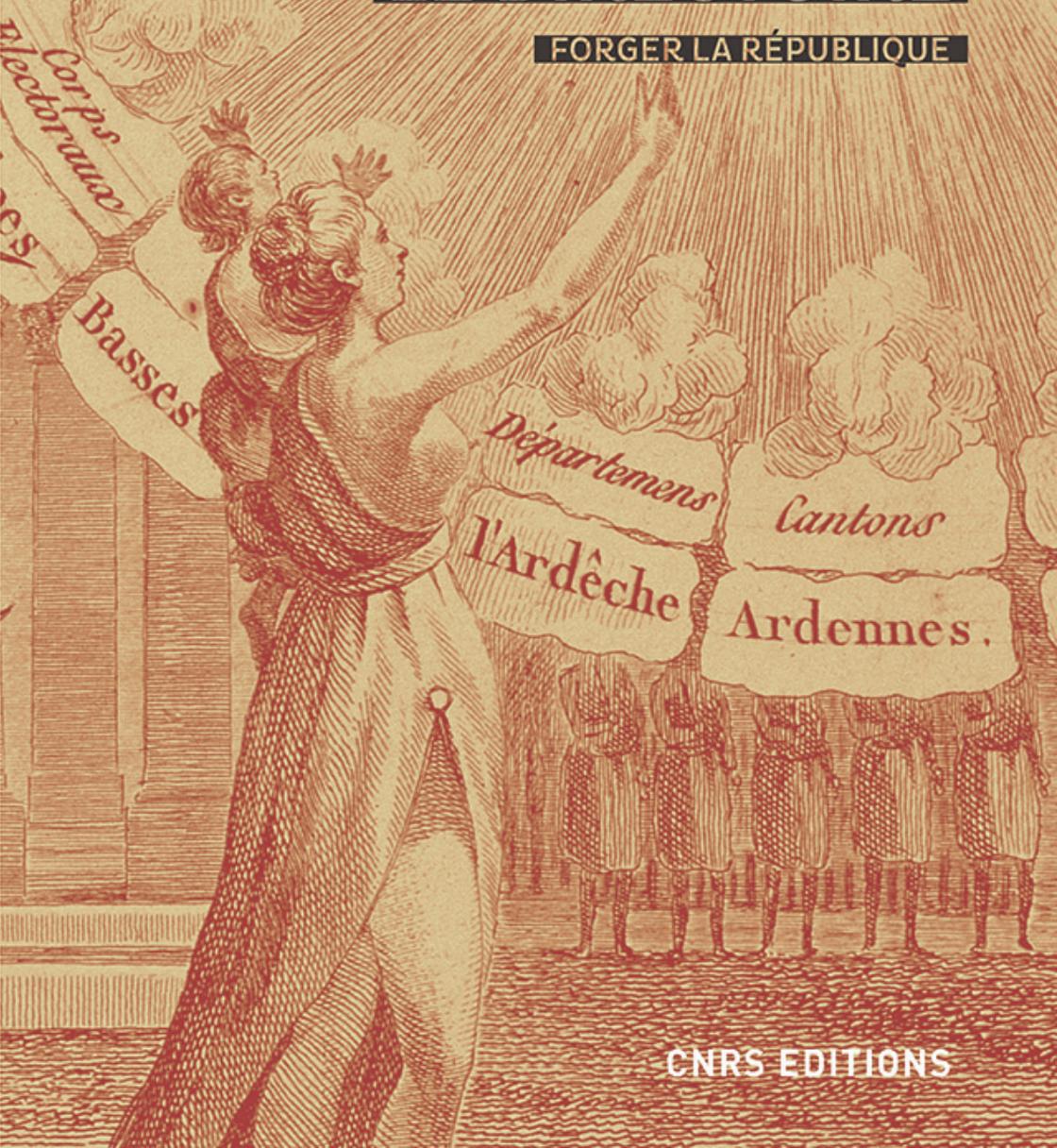


Constitution  
de 1795.  
l'An 3.

Sous la direction de  
LORIS CHAVANETTE

# LE DIRECTOIRE

FORGER LA RÉPUBLIQUE



CNRS EDITIONS

## Présentation de l'éditeur



« La recherche de l'ordre et d'une issue aux violences et épurations successives, auxquelles la République semblait condamnée, était devenue en 1795 le rêve de toute une génération avide de rétablir la stabilité institutionnelle et la paix sociale. [...] Cette recherche de sécurité, véritable quête de sûreté, n'impliquait pas qu'on doive renoncer à sa foi républicaine. Loin de là. [...] Ce que cherchaient les hommes de l'an III, c'est le Saint Graal de tout révolutionnaire, au milieu de l'incertitude créée par une révolution : comment faire une république sans révolution ? »

C'est par ces mots qu'Alan Forrest introduit ce livre regroupant une équipe internationale d'historiens et d'historiennes. Comment sortir de la guerre civile sans renoncer à la République ? Restaurer au quotidien les contre-pouvoirs tout en luttant contre les royalistes d'une part et les Égaux rassemblés autour de Gracchus Babeuf, de l'autre ? Le thème de l'autorité républicaine confrontée au défi de la recherche de l'ordre est au centre de ce livre. Le présent ouvrage met en lumière la difficulté à instaurer un gouvernement légitime en mettant un terme à la Révolution française. Les plumes ici réunies esquissent de précieux portraits des hommes du Directoire (dont Sieyès, Carnot, Babeuf), dessinent un tableau saisissant des institutions de l'an III, et tentent de dresser le bilan de cette époque charnière, non seulement en France mais aussi au-delà des frontières.

Ressortent les idéaux, pensées, doutes, contradictions également, d'un régime fragile empêtré dans une profonde crise de confiance, mais bien disposé à forger la République.

*Loris Chavanette est historien et romancier. Il a publié Waterloo. Acteurs, historiens, écrivains (Folio, 2015), Quatre-vingt-quinze. La Terreur en procès (CNRS Éditions, 2017 ; rééd. 2020 ; prix de l'Assemblée nationale et prix d'histoire de la Fondation Stéphane Bern pour le Patrimoine) et a fait paraître un choix de lettres de Napoléon : Entre l'éternité, l'océan et la nuit (Bouquins, 2020).*

# LE DIRECTOIRE

Forger la République  
(1795-1799)



Sous la direction de Loris Chavanette

# Le Directoire

*Forger la République*  
(1795-1799)

Avec une introduction d'Alan Forrest

**CNRS ÉDITIONS**

15, rue Malebranche – 75005 Paris



## Sommaire

Avant-propos de Loris Chavanette.....	9
Introduction d'Alan Forrest : la République à la recherche de l'ordre .....	19

### PARTIE I

## Autorité de l'État (loi, justice, institutions)

Chapitre 1 : La réaction thermidorienne bridant la démocratie : le peuple souverain dans la Constitution de l'an III, <i>Laurent Constantini</i> .....	37
Chapitre 2 : Le Directoire face au brigandage : criminalité, protestation politique et violence d'État, <i>Valérie Sottocasa</i> .....	55
Chapitre 3 : Les jurys d'accusation à l'épreuve des crises sociales et politiques de la Révolution, <i>Emmanuel Berger</i> .....	73
Chapitre 4 : La presse libre : une épine dans le pied du Directoire, <i>Loris Chavanette</i> .....	95

### PARTIE II

## La société directoriale (culture, religion, sociabilité)

Chapitre 5 : La mémoire conventionnelle sous le Directoire : Un danger pour la République ?, <i>Mette Harder</i> .....	117
Chapitre 6 : La République contestée : combats de politique symbolique, <i>Christina Schröer</i> .....	139
Chapitre 7 : Le Palais-Royal, bas-fond doré du Directoire. Territorialisation et politisation du crime, <i>Clément Weiss</i> .....	161
Chapitre 8 : Monsieur dimanche face au citoyen décadi : les autorités révolutionnaires et la liberté de culte, <i>Maxime Hermant</i> .....	179
Chapitre 9 : L'école sous le Directoire : fonder moralement le régime républicain ?, <i>Jean-Charles Buttier</i> .....	197

PARTIE III  
Destins révolutionnaires

Chapitre 10 : Sieyès et le Directoire : une trajectoire post-révolutionnaire, <i>Erwan Sommerer</i> .....	213
Chapitre 11 : Gracchus Babeuf, les Égaux et la culture politique du Directoire, <i>Laura Mason</i> .....	229
Chapitre 12 : La Chute de Carnot, ou l'échec d'une république sans révolution, <i>Loris Chavanette</i> .....	249
Chapitre 13 : Une députation en Révolution : Félix Faulcon et les députés du département de la Vienne, <i>Marjorie Alaphilippe</i> .....	273

PARTIE IV  
Au-delà des frontières

Chapitre 14 : <i>La liberté n'a que deux soutiens : la vertu et les baïonnettes</i> Coups d'État et culture politique dans la République cisalpine, <i>Francesco Dendena</i> .....	295
Chapitre 15 : L'offensive coloniale sous le Premier Directoire, <i>Jeremy D. Popkin</i> .....	315

# Avant-propos

« On sort de Louis XIV comme on sort de Robespierre, avec un grand besoin de respirer ; de là la Régence qui ouvre le siècle et le Directoire qui le termine. Deux saturnales après deux terrorismes. La France prend la clé des champs, hors du cloître puritain comme hors du cloître monarchique, avec une joie de nation échappée<sup>1</sup>. » Tel est le jugement de Victor Hugo sur le Directoire, dans son roman *Quatrevingt-treize*. Pour comprendre la France de cette époque, il faut effectivement se référer à ce qui la précède : la Terreur. De même il faudra bien aussi la comparer à ce qui lui succède : le gouvernement issu du coup d'État militaire du 18 brumaire. Ce sont quatre années (et des poussières) d'existence entre octobre 1795 et novembre 1799, c'est-à-dire six mois de plus que le Consulat, et près d'un an de plus que la Convention nationale. Quel bilan dresser de ce régime quadriennal ? Sont-ce quatre années pour rien ?

Le régime politique du Directoire a longtemps conservé l'image d'une transition maigre entre la Convention nationale et l'avènement de Napoléon. L'époque est marquée du sceau de l'ambiguïté, au point qu'on ne saurait dire si elle continue la Révolution française ou la clôt pour de bon. Pour Jules Michelet, le 9 thermidor est le véritable gond du XIX<sup>e</sup> siècle, et non Waterloo, excluant ainsi le Directoire de l'événement révolutionnaire. Depuis, nombre d'historiens se sont employés à l'y faire rentrer, réfutant par la même occasion l'idée que le Directoire ne serait qu'une parenthèse pauvre, enchâssée entre Robespierre et Napoléon. Cet ouvrage collectif se propose d'en rechercher le sens, l'originalité et l'héritage.

L'entrée même dans le régime de 1795 est complexe et caractérisée par un esprit dual. Le décret du 4 brumaire an IV (26 octobre 1795), en particulier, est révélateur de ce régime à deux vitesses. Il contient : « La place de la Révolution portera désormais le nom de place de la *Concorde*. La rue qui conduit du boulevard à cette place portera le nom de la rue de la *Révolution*. » La République n'a donc pas encore terminé la Révolution,

---

1. Victor Hugo, *Quatrevingt-treize*, Paris, Gallimard, Coll. « Folio classique », 1979, p. 147 (1<sup>re</sup> éd. 1874).

bien qu'elle en prenne la direction. Bref, le Directoire apparaît d'abord sous le jour d'une « histoire compliquée », comme l'a formulé Lucien Febvre, en 1948<sup>2</sup>.

Jusqu'à récemment, il était de bon ton de commencer toute étude sur le Directoire en le qualifiant de « ventre mou<sup>3</sup> » de la décennie révolutionnaire, de parent pauvre de l'historiographie, ou encore de « trou noir de mémoire [...], effacé, volontairement oublié<sup>4</sup> », comme si la période était condamnée à demeurer dans les limbes de l'histoire. Le corollaire de ce désintérêt global était, de surcroît, la mauvaise réputation de cette République en demi-teinte. Tantôt jugée trop bourgeoise pour les historiens marxistes, à l'instar d'Albert Mathiez<sup>5</sup> et Denis Woronoff<sup>6</sup>, tantôt encore trop autoritaire au goût des royalistes et des libéraux, à l'image d'Alexis de Tocqueville qui y a consacré parmi ses plus belles pages, ou encore trop laxiste selon les républicains idéologues<sup>7</sup>, parce que le personnel politique directorial n'était pas parvenu à empêcher l'accession au pouvoir d'un nouveau César, la république du Directoire a longtemps pâti d'une légende noire.

Il y avait là, toutefois, un indéniable paradoxe puisque moins le Directoire paraissait connu, plus il semblait rabaisé. Ou si, du moins, il était le sujet de débats érudits – pensons à la controverse ayant opposé Albert Meynier à Georges Lefebvre au début des années 1930 –, ceux-ci eurent le privilège de faire l'objet d'une publicité dans le *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg* qui se concluait par un surprenant : « Nous avons raison tous les deux<sup>8</sup>. » En un mot, à la manière du droit civil romain « caché dans le sanctuaire des pontifes », selon un célèbre adage latin, le Directoire demeurait bel et bien l'apanage de quelques savants, joutant bien haut peut-être. Mais tout seuls.

2. Lucien Febvre, compte rendu du livre de Georges Lefebvre, *Le Directoire*, paru dans *Annales*, n° 2, 1948, p. 240.

3. Jean-René Suratteau, « Le Directoire. Points de vue et interprétations d'après des travaux récents », *AHRF*, 224, avril-juin 1976, p. 202.

4. Pierre Serna, « Le Directoire... Un non lieu de mémoire à revisiter », in Bernard Gainot et Philippe Bourdin (dir.), *La République directoriale*, actes du colloque de Clermont-Ferrand (22, 23 avril et 4 mai 1797), t. 1, Paris, Société des études Robespierriennes, 1998, p. 41.

5. Voir Albert Mathiez, *Le Directoire*, Paris, Armand Colin, 1934.

6. Denis Woronoff, *La République bourgeoise*, Paris, Seuil, 1972.

7. Claude Nicollet, *L'idée républicaine en France (1789-1924). Essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard, 1994, p. 125.

8. « Controverse LEFEBVRE-MEYNIER sur le 18 fructidor », in Georges Lefebvre, *La France sous le Directoire 1795-1799*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1984, p. 729-736.

Or, depuis *grosso modo* le bicentenaire de la Révolution, la république thermidorienne fait l'objet d'un véritable regain d'intérêt dans la recherche et des études ont montré les apports et ambiguïtés de cette période<sup>9</sup>.

Ce livre a vocation à apporter de nouveaux éléments de réflexion sur cette période qui fait l'objet de vastes débats historiographiques.

Plusieurs colloques, séminaires et travaux universitaires ont émaillé la recherche sur le Directoire, et plus largement sur la période thermidorienne à laquelle il appartient, au moins du point de vue de la cohérence du processus politique. Hommage soit d'abord rendu au beau colloque qui s'est tenu à l'université de Clermont-Ferrand en mai 1997, lequel a fait l'objet d'une édition dense, fouillée et très diversifiée sur les différents enjeux, personnages et singularités majeures de ces quatre années. Après Ludovic Sciout, Albert Meynier, Alphonse Aulard<sup>10</sup>, Georges Lefebvre, et dans une moindre mesure Albert Mathiez, les contributeurs apportèrent leur pierre à l'édifice en construction qu'est le Directoire en tant qu'objet historique.

Le colloque international qui s'est déroulé à Tours, les 19 et 20 mai 2016, co-organisé par l'université François-Rabelais et l'École des Hautes études en Sciences Sociales, et dont est tiré en partie ce livre, ambitionnait de prolonger ces travaux. En écho au colloque de Rennes de 1995 ayant mis en évidence le projet d'une « République sans révolution »<sup>11</sup>, ces journées de Tours furent l'occasion d'interroger le Directoire comme une République en révolution malgré elle, et donc mise à mal, en souffrance. C'est bien connu : la fin de la course est souvent le moment où le coureur est le plus mis à rude épreuve. Bronislaw Baczko n'écrivait-il pas à juste titre que les révolutions vieillissent vite<sup>12</sup>, et surtout mal ? Que nous apprend le Directoire sur cette question de l'essoufflement des révolutionnaires, ces lutteurs usés par d'innombrables crises à répétition ? Que reste-t-il de leur énergie première ? Faut-il donner crédit à l'expression fameuse de Boissy d'Anglas, lâchant au sortir de la Terreur que les Français ont vécu, entre 1789 et 1795,

---

9. La publication la plus récente sur le sujet s'apparente toutefois davantage à un pamphlet : Marc Belissa, Yannick Bosc, *Le Directoire. La république sans la démocratie*, Paris, La fabrique, 2018.

10. Pierre Serna a livré une très intéressante étude de l'apport historiographique d'Aulard à la connaissance du Directoire. Cf. *op. cit.*, p. 37-63.

11. Roger Dupuy et Marcel Morabito (dir.), 1795. *Pour une République sans Révolution*, Rennes, PUR, 1996.

12. Bronislaw Baczko, *Comment sortir de la Terreur. Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, 1989, p. 340.

l'équivalent de six siècles en six années à peine<sup>13</sup> ? Éléments de réponse avec le Directoire.

En 2016, dans la ville qui a vu naître Balzac au temps du Directoire finissant, il avait alors été décidé de mettre l'accent sur la dialectique Autorité et Société de 1795 à 1799. La problématique du dialogue permanent entre ces deux forces – normalement conjointes en démocratie, mais souvent exclusives l'une de l'autre en temps de révolution – permet d'interroger la dynamique révolutionnaire en tant que telle, et livrée à ce dilemme que Goethe avait tranché sans complexe, dès 1793, par le verdict : « Je préfère commettre une injustice que de tolérer un désordre. » Telle avait déjà été une des interrogations fondamentales sur laquelle s'était penché l'historien Jean-René Suratteau, spécialiste des élections, quand il se demandait si le Directoire était davantage un gouvernement ou une société<sup>14</sup>. C'est autour de cette problématique, en particulier, que s'articule cet ouvrage.

Précisément, les axes de l'étude ici présentée se découpent en quatre blocs : l'autorité de l'État (loi, justice, institutions) ; la société directoriale (culture, religion, sociabilité) ; portraits de révolutionnaires sous le Directoire ; et enfin l'angle extérieur aux frontières de la France, avec deux riches études sur l'Italie et les colonies. Parmi les fils conducteurs de cette somme se trouve la grande question de savoir si le Directoire peut être divisé en un Premier Directoire et un Second, comme cela est traditionnellement le cas. De près ou de loin, chaque contribution formule des hypothèses sur le tournant majeur du 18 fructidor, dont Georges Lefebvre disait lui-même qu'il avait été « mortel » pour la République<sup>15</sup>. Faut-il toujours souscrire à cette analyse ? Les jugements divergent.

En définitive, l'analyse des tensions issues de la restauration des contre-pouvoirs, que sont la magistrature élue, l'administration locale, les groupes et partis politiques, la presse, la littérature ou même la religion, après le Gouvernement révolutionnaire et la sortie de la Terreur, permet d'approfondir les innovations du Directoire dans ces domaines, et autour d'institutions et figures marquantes de la Révolution française en général.

---

13. « Nous avons consommé six siècles en six années, dit-il. Que cette expérience coûteuse ne soit pas perdue pour vous. » Boissy d'Anglas, *Discours préliminaire au projet de Constitution pour la République française, prononcé par Boissy d'Anglas, au nom de la Commission des Onze, dans la séance du 5 messidor*, Paris, 1795, p. 7.

14. Jean-René Suratteau, *op. cit.*, p. 209-210.

15. Georges Lefebvre, *La France sous le Directoire, op. cit.*, p. 733.

Somme universitaire donc que celle-ci, pouvant légitimement donner à croire que le Directoire ne sort pas des griffes acérées des savants « pontifes » mis à l'index plus haut. Sans nier l'évidence, il faut toutefois prévenir le lecteur que l'ouvrage entend dépasser la publication d'actes de colloque afin de nourrir une réflexion plus large sur le Directoire. Ont en effet été ajoutées de nouvelles et passionnantes contributions. En outre, chaque auteur a pu livrer le produit de ses réflexions directoriales de la manière la plus libre qui soit, tant et si bien que certains chapitres laissent entrevoir des interprétations ou méthodes historiques divergentes. À titre personnel, je veux remercier chaque chercheur – dont bon nombre viennent d'instituts et universités étrangers (Italie, Angleterre, États-Unis, Belgique et Allemagne), de même que de disciplines scientifiques différentes (histoire politique, histoire culturelle, histoire du droit) – de s'être livré à cet exercice, de même que CNRS Éditions d'avoir prêté son concours à cette édition (à ce titre, je tiens à saluer le travail de Nathalie Lempereur qui a collaboré à cette édition).

Est assumée ici l'ambiguïté fondamentale dont toute histoire du Directoire porte nécessairement l'emprunte. Nous la qualifierons donc d'œuvre de nuances, à distance des caricatures qu'en ont fait jadis les frères Goncourt, mis en appétit par les fêtes parisiennes de 1795, et des catéchèses, autoproclamées démocratiques, si promptes à sermonner toute indépendance intellectuelle dont elles se réclament pourtant être les porte-drapeaux.

En ouverture de ce propos, le Directoire est apparu tel qu'il a coutume d'être présenté : « une de ces transitions manquées dont la mémoire se détourne<sup>16</sup> », une concorde imaginaire, un « ventre mou » historiographique<sup>17</sup>, une république « gangrenée, immorale et condamnée », « mortelle » même<sup>18</sup>, « un régime suspendu dans le vide<sup>19</sup> », aussi bien dans la postérité qu'au moment même de l'année 1799, où il y eut moins de 10 % de participation aux élections législatives.

---

16. Michel Vovelle, « Introduction », in Bernard Gainot, Philippe Bourdin (dir.), *op. cit.*, p. 29.

17. Jean-René Suratteau, *op. cit.*, p. 202.

18. Pierre Serna, *La République des Girouettes - 1795-1815 et au-delà. Une anomalie politique : la France de l'extrême centre*, Seyssel, Paris, Champ Vallon, 2005, p. 415.

19. Patrice Gueniffey, *Le Dix-huit brumaire. L'épilogue de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 2008, p. 214.

L'impopularité du régime l'avait comme condamné par avance à sortir de l'histoire par la petite porte.

Seulement cette même porte, en se refermant, a fait grand bruit. Elle a pour nom 19 brumaire.

Autant la naissance du Directoire s'est opérée dans une opacité qui trouble la compréhension de l'essence du régime, autant sa fin est nette, tranchante et certaine, avec le coup d'État de Bonaparte. La sortie du Directoire – pathétique ou héroïque, selon le point de vue où l'on se place<sup>20</sup> – a donc ceci de particulier qu'elle plonge dans la nuit le gouvernement de plus de quatre années de la France ayant néanmoins permis à Napoléon de prendre son élan avant d'être hissé au faite du pouvoir où le propulse le 18 brumaire. C'est donc que les papiers du Directoire valent bien la peine d'être fouillés et excavés. Si ce n'est pour comprendre les circonstances exactes – et bien connues – de la prise du pouvoir par le futur Napoléon I<sup>er</sup>, du moins pour saisir la fragilité, mieux la friabilité, des régimes politiques empêtrés dans une profonde crise de confiance.

Comment expliquer alors que le 18 brumaire ait été rendu possible ? Faut-il se contenter de rendre à Napoléon ce qui appartient à Napoléon, ou bien est-il plus judicieux d'observer à la loupe l'antériorité directoriale ? L'adage fameux *Post hoc, ergo propter hoc*<sup>21</sup> tendrait à faire porter la responsabilité de brumaire sur les seules épaules du Directoire, de son personnel, de ses institutions. La chose est, bien entendu, plus complexe. Cependant, pour saisir le 18 brumaire, il semble nécessaire de scruter les années qui précèdent l'affaire de Saint-Cloud, loin des clichés habituels.

L'uchronie est-elle possible avec brumaire ? Si les directeurs avaient installé durablement la République, comme le suggère Bernard Gainot<sup>22</sup> ? Si le Directoire avait gagné la bataille de la légitimité ? Et si Bonaparte avait failli en 1799 ?

La question ne se pose pas *a priori*, au moins autant que l'hypothèse saugrenue d'une guerre de Troie qui n'aurait pas lieu. Giraudoux n'ouvre-t-il pas sa pièce avec une note d'espoir et ce vœu d'Andromaque : « La guerre de Troie n'aura pas lieu, Cassandre ! » ? Mais la fille de Priam, sûre de son fait, lui rétorque : « Je te tiens un pari, Andromaque. » Pari

20. « Le retour de Bonaparte, écrit François Furet, peut être peint sous les couleurs de la scène de ménage ou sous celles du triomphe. » François Furet, *La Révolution. De Turgot à Napoléon (1770-1814)*, t. 1, Hachette, Paris, 1988, p. 365.

21. À la suite de cela, donc à cause de cela.

22. Bernard Gainot, 1799, *un nouveau jacobinisme*, Paris, Éditions du CTHS, 2001.

bien sûr gagné. Tant de Cassandre avaient proclamé haut et fort, depuis le commencement de la Révolution, que celle-ci risquait de tomber dans les mains d'un nouveau César ou d'un Cromwell français. Inutiles Cassandre ! Le 18 brumaire eut finalement bien lieu, avec son général d'à peine 30 ans porté au pouvoir.

Sur cette question précise de l'entendement du 18 brumaire, un homme politique en particulier, et non des moindres, a cherché à percer le sens de la chute du Directoire : il s'agit de François Mitterrand. Non pas le Président, mais l'opposant à De Gaulle, l'auteur du *Coup d'État permanent*, pamphlet ayant eu un retentissement certain au moment de sa parution en 1964.

Dans ce dernier en effet, l'auteur, fin lettré et connaisseur de son histoire de France, livre une méditation sur la singularité des coups d'État. Et puisqu'en histoire, on n'est plus à une comparaison près, qu'il me soit permis d'emprunter à l'ancien président de la République le premier paragraphe tiré de son livre, dans lequel il analyse la France de 1946, sur le point d'entrer dans la IV<sup>e</sup> République :

« Un régime apparemment détruit de fond en comble, passées les grandes colères et les grandes espérances, passées l'épopée, la guerre et la gloire, a resurgi par l'astuce et le doigté de quelques hommes dont l'habileté supérieure avait été d'abord d'échapper au naufrage de leur temps. [...] ils s'étaient jusque-là contentés de survivre<sup>23</sup>. »

Bien que l'écrivain file explicitement la comparaison avec 1815, on croirait lire un portrait saisissant des hommes du Directoire, dont le premier et dernier d'entre eux, l'abbé Sieyès qui, quand on lui demandait ce qu'il avait fait pendant la Terreur, avait répondu avec son air bonhomme : « J'ai vécu ». Cette « usure de l'Histoire », cette apathie d'un personnel politique, lequel vieillit plus vite en révolution qu'en aucune autre époque, expliqueraient ces ascensions fulgurantes, ces surgissements sur la scène publique, dont Bonaparte demeure la figure d'envergure par excellence.

Il est une injustice que traîne le Directoire et qui n'a presque jamais été soulignée. Si le passage de la III<sup>e</sup> à la IV<sup>e</sup>, puis à la V<sup>e</sup> République, comme la terminologie l'indique, impose un changement de nom, et donc de nombre, pourquoi le Directoire souffre-t-il encore d'être accolé aux gouvernements révolutionnaire, en amont, et consulaire, en aval ? Le gouvernement d'exception de l'an II n'a rien à voir avec le Directoire, le

---

23. François Mitterrand, *Le Coup d'État permanent*, Paris, Plon, 1964, p. 11.

9 thermidor ayant fait basculer le régime dans autre chose<sup>24</sup>. De la même manière, qu'ont en commun le Directoire et le Consulat ? Si De Gaulle est un nouveau Bonaparte, certes avec près de trente-cinq ans de plus et avec quelques nuances supplémentaires<sup>25</sup>, pourquoi ne pas redécouper la périodisation historique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sur le modèle de celles du XX<sup>e</sup> siècle ? Il faudrait alors tout reprendre dans notre nomenclature républicaine, et nous serions aujourd'hui sous la VII<sup>e</sup> République. Personne ne cautionnera ce bouleversement au motif de respecter enfin un Directoire qui ne l'a jamais été.

La comparaison avec la IV<sup>e</sup> République a donc d'évidentes limites. Mais Mitterrand n'en reste pas là. Dans une occurrence de son essai, il change de parallèle historique et compare alors l'avènement de De Gaulle à celui de Napoléon, 1958 à 1799<sup>26</sup>. L'auteur fait même mine de s'offusquer en dénonçant cette constante de l'histoire humaine à inlassablement chercher dans un homme providentiel, le remède aux maux d'une époque marquée d'une invincible lassitude. La IV<sup>e</sup> République serait dès lors une réminiscence proprement française du syndrome du Directoire<sup>27</sup>, dont la sortie en catimini contrasterait avec l'irruption du Premier consul sur le théâtre politique.

Un constat s'impose alors : le Directoire n'a pas de grand homme. La belle initiative de Christine Le Bozec<sup>28</sup> de redonner de l'envergure à Barras ne suffira pas à cacher cette fatalité historique. Le régime de l'an III s'est construit sur la promesse d'empêcher un nouveau Bourbon ou un nouveau Robespierre. Les pouvoirs sont séparés strictement ; quant

24. Voir le beau colloque organisé les 17 et 18 octobre 2019 au Palais de justice de l'île de la Cité, intitulé « Justice transitionnelle et Révolution française, l'an III (1794-1795) », organisé par Hervé Leuwers, Virginie Martin et Denis Salas, auquel j'avais eu le bonheur de participer, les actes devant paraître dans la Revue *Histoire de la Justice*. Voir aussi les récentes parutions à l'appui de l'idée d'un tournant majeur en thermidor an II : Ronen Steinberg, *The Afterlives of the Terror : Facing the Legacies of Mass Violence in Postrevolutionary France*, Cornell university press, 2019 ; Howard Brown, *Ending the French Revolution. Violence, Justice and Repression from the Terror to Napoleon*, Charlottesville and London, University of Virginia press, 2006 ; Loris Chavanette, *Quatre-vingt-quinze. La Terreur en procès*, Paris, CNRS Éditions, 2017.

25. Voir Patrice Gueniffey, *Napoléon et De Gaulle. Deux héros français*, Paris, Perrin, 2017.

26. François Mitterrand, *op. cit.*, p. 68-69.

27. « La République thermidorienne partage le sort de la IV<sup>e</sup> République qui, en 1946, fut établie au sortir de la Deuxième Guerre mondiale : elle n'a laissé ni grands souvenirs ni regrets. (...) Et pourtant les historiens le savent bien, la république de 1795 et celle de 1946 sont loin d'avoir démerité. » Voir Patrice Gueniffey, « Préface », dans Loris Chavanette, *Quatre-vingt-quinze. La Terreur en procès, op. cit.*, p. II.

28. Christine Le Bozec, *Barras*, Paris, Perrin, 2016.

aux hommes, ils se partagent le pouvoir en cinq têtes pour l'exécutif, en deux chambres pour le législatif. Michelet a pourtant cherché à donner du prestige au parcours de La Révellière Lépeaux, dans son *Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*. Tentative vaine. Le Directoire n'aura pas de héros. Tel est son sort, jusqu'à aujourd'hui du moins. Telle était sa volonté au demeurant. Directoire et IV<sup>e</sup> République partagent donc cette absence de figure éminente, au-dessus de la mêlée.

Depuis la chute de Robespierre, l'absence de volontarisme politique fort, du moins incarné par un dirigeant, serait la marque de fabrique de ces régimes incapables de terminer une guerre civile. C'est sans doute ce qui fait l'exceptionnelle modernité du Directoire dont la faiblesse fait aussi sa malléabilité. Il convient tout à fait au parallèle avec la IV<sup>e</sup> République ainsi qu'avec notre expérience républicaine depuis 1958, l'époque de De Gaulle, et peut-être celle de Mitterrand, exceptées.

Nombreux sont même les historiens à privilégier la comparaison du Directoire avec la V<sup>e</sup> République, parce qu'apparaît aisément, plus près de nous, ce qui fait qu'une République se délite irrémédiablement, en se séparant d'une assise sociale, d'une base populaire, et sans doute d'un idéal collectif.

Non sans raison, Pierre Serna se demande si nous ne sommes pas « aujourd'hui, dans le Directoire de la Cinquième République », en s'empressant d'ajouter que « le Directoire serait le moment originel où divers aspects de la crise de légitimité du fonctionnement des institutions républicaines modernes apparaissent et peuvent, selon les périodes bien particulières, s'exprimer sous des visages différents<sup>29</sup>. » L'idée sous-jacente est de dire que le Directoire, en tant que première expérience d'une république libérale, demeure une origine féconde, un utile précédent, permettant de mieux saisir le contenu et les limites de notre modèle républicain actuel.

À la lumière de ce qui vient d'être dit, on constate que le professeur en Sorbonne manie habilement la problématique conflictuelle « autorité et société », dans laquelle se moule non seulement l'intelligibilité d'une époque relativement éloignée, mais aussi la nôtre, dans une perspective de déchiffrement d'une actualité aux prises avec les représentations du passé. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles Pierre Serna assimile le Directoire à ces Sabines s'intercalant entre les armées, dans le tableau de David. Ce dernier avait été peint justement entre 1795 et 1799.

---

29. Pierre Serna, « Le Directoire... », *op. cit.*, p. 40.

Ces héroïnes antiques luttent, au milieu, entre deux extrêmes, les Romains et les Sabins, c'est-à-dire les royalistes et les anarchistes, tenus à distance les uns des autres par cette figure directoriale, fragile, empêchée de se mouvoir, prise en tenailles, et condamnée par avance à subir le joug du plus fort, qui n'est pas elle.

*In fine*, on sait ce qu'il advint des Sabines et des Sabins : celles-ci furent enlevées par les Romains ; ceux-ci furent écrasés par l'armée romaine. Funeste sort réservé à ceux qui n'eurent pas les moyens de porter les ambitions auxquelles ils se disaient appelés.

En citant ce trait, en remémorant cette peinture, je me souviens que le tableau de David avait été choisi en 2016 pour servir de toile de fond aux affiches du colloque de Tours, dont tous les participants, des auteurs aux accompagnateurs précieux du projet, sont aujourd'hui chaleureusement remerciés. Je pense tout particulièrement à Jean-Jacques Tatin-Gourier et à Stephen Clay.

Chateaubriand avait eu la délicatesse de dédier à tous les partis son *Essai sur les révolutions* paru en 1797. Et nous ne saurions résister à la tentation de l'imiter spontanément.

Au milieu de cette œuvre de jeunesse – rappelons que l'auteur n'a pas encore trente ans en 1797 –, Chateaubriand portait déjà, un demi-siècle avant Tocqueville, ce jugement prémonitoire sur la Révolution française en écrivant les mots que voici : « Il y a toujours quelque chose de bon dans une révolution, et ce quelque chose survit à la révolution même. » Avant d'ajouter que la Révolution de 1789 « n'aura pas un effet très considérable sur les générations contemporaines » mais « peut-être bouleversera l'Europe future »<sup>30</sup>.

Le futur, c'est nous.

Loris CHAVANETTE

---

30. François-René de Chateaubriand, *Essai sur les révolutions*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1978, p. 339.

## Introduction

# Le Directoire : la République à la recherche de l'ordre

Alan Forrest

La recherche de l'ordre et d'une issue aux violences et épurations successives, auxquelles la République semblait condamnée, était devenue en 1795 le rêve de toute une génération avide de rétablir la stabilité institutionnelle et la paix sociale. Elle présentait un défi considérable à la suite de la Terreur : défendre la République, maintenir l'essentiel de la Révolution et de ses gains politiques et sociaux, sans s'exposer à de nouvelles délations, arrestations, condamnations en série, de même que sans le besoin de renouvellements continus, de révolutions secondaires, tertiaires, bref d'un cycle de révolution et d'instabilité sans fin. Comment réaliser cela sans sacrifier les principes pour lesquels on s'était tant investi et avait tant sacrifié ? Comment sortir de la spirale éternelle de complots et conspirations, de violences et règlements de comptes qui avait dominé les premiers mois de la période thermidorienne ? La question était pertinente à un niveau personnel autant qu'institutionnel, car on chérissait l'idée d'établir un monde où l'on pourrait vivre sans peur pour sa vie, mais avec des espérances pour les générations à venir et pour le futur de la nation. Était-ce trop demander après ces longues années de turbulence ?

Cette recherche de sécurité, véritable quête de sûreté, n'impliquait pas qu'on doive renoncer à sa foi républicaine. Loin de là. La république, parfaite et idéalisée, représentait pour la majorité des hommes de l'an III le seul garant de l'équilibre qu'ils cherchaient. La république leur était nécessaire, une vie en dehors d'elle était impensable. Mais c'était une république de l'imagination, onirique, un régime qu'ils n'avaient jamais vécu et qu'il leur importait de créer. En tout état de cause, leur idéal ne consistait certainement pas dans le maintien de notre ordre actuel, identifiable à son caractère hybride et vacillant. Ce que cherchaient les hommes de l'an III, c'est le Saint-Graal de tout révolutionnaire, au milieu

de l'incertitude créée par une révolution – et dans ce contexte nous n'avons qu'à penser aux priorités de la Chine de nos jours – comment faire une république sans révolution<sup>1</sup> ? Ce dilemme effrayait Maximilien Robespierre, et il l'avait alors dénoncé comme une incohérence impardonnable. Pour lui comme pour beaucoup de Montagnards, tout compromis était impossible, tellement il était convaincu que la lutte était celle de la Vertu, puisque « le fondement unique de la société civile, c'est la morale<sup>2</sup> ». Mais pour ses successeurs aux rênes de l'État, cet idéal représentait un rêve impossible, une chimère. Comment lui donner vie et forme sans fournir aux ennemis de la Révolution les armes avec laquelle ils la détruiraient, sans risquer la perte de la république elle-même ?

### Dans le miroir de l'histoire

Les présages n'étaient pas bons. Comme tout révolutionnaire face à un avenir incertain, les hommes de l'an III cherchaient dans l'histoire, dans la norme des précédents, afin de saisir la situation où ils se trouvaient. Mais de vrais parallèles leur manquaient. Comment garantir la stabilité sociale et institutionnelle dans une république si dangereusement affaiblie par des violences successives ? La question était philosophique et politique pour une génération de politiciens-savants, tous républicains sans exception, comme Sieyès, Constant, Daunou ou Roederer, qui essayaient de définir le caractère de ce qu'ils appelaient la « post-Terreur<sup>3</sup> ». Quelle pouvait être l'essence de cette république pour laquelle tous acceptaient de se sacrifier ? Comment la distinguer de celle qui avait si lamentablement échoué précédemment ? Ils ne pouvaient pas échapper à l'expérience de la Terreur, alors ils pouvaient tenter de profiter de cet héritage, en créant un récit qui les disculpait de toute responsabilité. Traumatisés par la violence, ils y répondaient avec une avalanche de propagande dont le but était de traumatiser le pays<sup>4</sup>.

1. Beijing Forum, 2011, colloque intitulé « Change and Constancy: Historical Perspectives on the Way to Social Transformation ».

2. Guillaume Mazeau, « Robespierre dictateur ? », in Michel Biard et Philippe Bourdin (dir.), *Robespierre, portraits croisés*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 189.

3. Andrew Jainchill, *Reimagining Politics after the Terror: The Republican Origins of French Liberalism*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 2008, p. 2.

4. Ronen Steinberg, « Imagining the effects of the Terror in Post-Revolutionary France », in David Andress (dir.), *Experiencing the French Revolution*, Oxford, Voltaire Foundation, University of Oxford, 2013, p. 180-83.

## Les auteurs

**Marjorie Alaphilippe** est professeure agrégée, docteure en histoire moderne et contemporaine, chercheuse associée au Criham, université de Poitiers.

**Emmanuel Berger** est professeur à l'université fédérale de Paraíba, au Brésil.

**Jean-Charles Buttier**, docteur en histoire, est chargé d'enseignement en didactique de l'histoire, université de Genève, Édhice.

**Loris Chavanette**, docteur en histoire (Ehess), est professeur à l'Ipag, après avoir enseigné à l'université Paris-Est Créteil ainsi qu'à celle des Antilles.

**Laurent Constantini**, docteur en droit et spécialiste de droit constitutionnel, a enseigné à l'université de Paris XII et à celle de Tours.

**Francesco Dendena**, docteur en histoire, a enseigné à l'université d'État de Milan. Il est *fellow* à l'Institut Suisse de Rome et chercheur à l'université de la Suisse Italienne.

**Alan Forrest** est professeur émérite de l'université de York, Angleterre.

**Mette Harder** est maître de conférences à l'université de l'État de New York (Oneonta), aux États-Unis.

**Maxime Hermant** est professeur d'histoire-géographie et membre rattaché au MéMo (Centre d'histoire des sociétés Médiévales et Modernes), université Paris 8-Paris Nanterre.

**Laura Mason** est *senior lecturer* à l'université Johns-Hopkins, Maryland (Baltimore), aux États-Unis.

**Jeremy D. Popkin** est professeur d'histoire à la chaire William T. Bryan de l'université du Kentucky (Lexington), aux États-Unis.

**Valérie Sottocasa** est professeure d'histoire moderne de l'université de Toulouse 2-Jean Jaurès, membre du Framespa-UMR 5136 du CNRS.

**Christina Schröer**, docteure en histoire contemporaine, est enseignante-chercheuse à l'université de Bonn et directrice scientifique du Centre Ernst Robert Curtius (CERC).

**Erwan Sommerer** est maître de conférences à l'université d'Angers (Centre Jean Bodin).

**Clément Weiss** est agrégé d'histoire et doctorant à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Retrouvez tous les ouvrages  
de CNRS Éditions  
sur notre site

[www.cnrseditions.fr](http://www.cnrseditions.fr)